

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : BOULAY

Type de réunion

Réunion d'école publique

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

01. Quelles sont les valeurs de l'école républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Dans quelle mesure la réflexion sur les valeurs (gratuité, laïcité...) mais aussi les valeurs éthiques (respect, tolérance...) peut-elle contribuer à faire évoluer les pratiques (contenus mais aussi mise en œuvre) en vue d'une plus grande égalité des chances

Plus d'harmonisation entre les régions, les communes pour la gratuité, entendant par harmonisation, dotation minimum équitable pour chaque école (équipement/moyens financiers) pour assurer l'égalité entre tous les enfants

Supprimer la religion à l'école et donner les cours de religion en dehors de l'école comme dans les autres départements

Si l'école est le reflet de la société, l'égalité des chances est une utopie. Les différences de milieu social, d'impact culturel et de niveau de ressources ne sont pas dans nos compétences. Nous constatons des différences importantes entre les écoles en fonction de la richesse communale et des volontés politiques

Imaginer une dotation minimale par enfant du type « crédit Baranger »

Définir l'équipement jugé indispensable à l'établissement scolaire, quel qu'il soit et le mettre en place

Les idées semblent déjà avoir été étudiées et des propositions ont déjà été présentées via les médias

Utopie de l'idée d'égalité des chances, il semblerait plus urgent de donner une égalité de dotation aux écoles (fond de roulement et dotation matériel et surtout humain)

Doute sur l'utilité réelle des cycles et besoin de réintégration de la possibilité de redoublement par seule décision du conseil de cycle, surtout au CP.

Redéfinir les missions de l'école, des enseignants, des parents d'élèves, des enfants valoriser les capacités personnelles autres qu'intellectuelles, la place du travail manuel

Se donner les moyens financiers de faire fonctionner l'école

valoriser l'école

Tolérance respect : les enseignants enseignent le respect à l'école pour combler certaines « lacunes » dans l'éducation des parents

Manque de moyens (assistantes sociales,...) pour aider les enseignants dans le dialogue information avec les parents

Concevoir un centre d'accueil les parents d'enfants en difficulté durant le temps de travail rencontres dialogues avec les membres du rased, avec des partenaires sociaux dès la petite enfance, parfois même avec les enfants

12. Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Quelle place pour les parents (partenaire de l'école) ? Quels obstacles à une communication de qualité ? Dans quelle mesure une plus grande lisibilité (au niveau des contenus et des évaluations) est-elle susceptible de contribuer à améliorer cette communication ?

Il nous semble que les parents sont très demandeurs d'un livret très simplifié et synthétique

Pour ce qui est de la place des parents dans l'école, il nous semble que les textes actuels offrent des possibilités remarquables. Il ne tient qu'aux communautés éducatives à les appliquer

Lisibilité de l'évaluation pose problème aux parents

Formuler le rôle des parents cette formulation ne doit pas être proposée par les enseignants, mise en place d'un médiateur lieu de parole neutre

Délivrance des livrets en main propre aux parents avec entretien durant le temps scolaire rémunéré

Lieu de débat à l'école pour que les parents hors de la présence des enseignants pour préparer les réunions avec les enseignants

Redéfinir les missions des parents d'élèves à l'école,

Le besoin des aides éducateurs

18. Comment en matière d'Education, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales?

Les programmes et la gestion des personnels doivent rester de la compétence de l'Etat. Le transfert de compétence doit s'accompagner d'un transfert de moyens. Qu'est-ce qu'une école, un enseignement efficace ? Qu'en est-il de l'obligation de réussite (et pas seulement de moyens) qui semble accompagner le discours sur la décentralisation ?

L'Etat se doit d'être le garant d'une égalité entre les différentes régions. La gestion doit être centralisée.

Mise à disposition des moyens nécessaires en concordance avec les objectifs de réussite définis par les programmes.

Une école c'est une sorte de PME où quelques employés « au noir » tentent désespérément de collecter des fonds afin de travailler dans des conditions acceptables.

L'obligation de réussite doit être mis en relation avec le niveau social et culturel des parents (voir thèse des sociologues Bourdieu et Passeron : « reproduction des classes sociales à l'identique »). La question serait à renvoyer aux politiques et aux économistes.

Programme et gestion du personnel à la charge unique de l'Etat .

Refus de décentralisation des gestions des moyens et des personnes afin de permettre une réelle unité nationale de l'accès aux apprentissages et obligations de renforcer les moyens humains pour assurer l'obligation de réussite.

L'Etat doit garder :

- Le recrutement

- La formation

- Les programmes

- La gestion du personnel enseignant pour assurer le principe d'égalité

La décentralisation doit être accompagnée de moyens pour assurer un enseignement de qualité et innovant.

La gestion du personnel doit rester de la compétence de l'Etat.

Le remplacement des personnels doit être assuré. Dans une administration où tout est mathématique, ne serait-il pas envisageable de prévoir le remplacement des congés de maternité indépendamment des corps ordinaires – 80% de féminisation

Les aides éducateurs ont représenté une avancée spectaculaire dans le fonctionnement des écoles. Une pérennisation des postes est demandée.

Des effectifs raisonnables dans les classes.

Si la décentralisation n'apporte pas l'égalité des moyens, cela ne sert à rien.

Renforcer la PMI pour résoudre les problèmes dès la petite enfance.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Laïcité, égalité de moyens, égalité de chances, ces valeurs se lisent à travers la gratuité réelle de l'école, la prise en charge des capacités des élèves, la création d'un lieu d'écoute pour les parents et la possibilité de redoublement personnalisé du CP. Le statut local d'Alsace-Moselle paraît alors inadapté dans ce contexte.

2 Parents et partenaires de l'école doivent connaître leurs missions, être associés aux projets et non utilisés, les textes les concernant doivent être appliqués. Les partenaires doivent dialoguer et initier des propositions. Recours possible à un médiateur, disposer d'un lieu d'écoute, pouvoir recevoir les parents pendant le temps scolaire, simplifier les livrets scolaires et les documents d'évaluation remis aux parents.

3 L'état doit conserver le recrutement, la formation, les programmes, la gestion des personnels. En cas de décentralisation, prévoir un système d'équilibre pour éviter les inégalités entre régions. Augmenter les capacités de remplacement (80 % de personnel féminin), pérenniser les Aides éducateurs, conserver le collège unique, envisager 6 maîtres pour 5 classes.